



## COMMISSION SPORTIVE PROCES-VERBAL N° 28

---

Réunion du 1<sup>er</sup> Avril 2026 à 10 heures

---

Présidence : DELCROIX Laurent

---

Présents : LIVONNET Alain, MEUNIER Régis, TERCIER Pierre, TORTAY Michel

---

Excusés : BONNET Philippe, CECROPS Géraldine

---

Assiste à la réunion : MERIOT Florence (Secrétaire de Direction)

---

### RAPPEL

#### **INTEMPERIES : ARTICLE 15**

2 - Lorsqu'il apparaît certain que le terrain sera impraticable (inondation généralisée, épaisseur importante de neige, etc.), le propriétaire du stade ou le club recevant doit en informer par courriel la Ligue ou le District concerné, **au plus tard le vendredi avant 12h00** ou la veille avant 12h00 pour tous les matchs fixés en semaine.

**Permanence week-end** : La Commission rappelle qu'une astreinte téléphonique est mise en place le week-end pour les rencontres de District en cas d'urgences (accidents, retard officiels et équipes) ☎ **06.26.76.19.52** en respectant les créneaux horaires du vendredi (18h à 21h) et samedi/dimanche (9h à 20h).

**En cas de dysfonctionnement de la FMI, l'utilisation de la feuille de match papier est OBLIGATOIRE** (listing des joueurs **AVEC PHOTOS**).

Si une équipe ne présente pas de listing à jour, le match n'aura pas lieu et l'équipe fautive sera déclarée perdante.

\*\*\*\*\*

#### **1 – ADOPTION PROCES VERBAL :**

Le procès-verbal de la Commission Sportive du 25 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

#### **2 – AMENDES ADMINISTRATIVES :**

(Frais d'arbitrage, absence d'éducateur – délégué, report de match hors délai, changement de date calendrier, transmission en retard de la FMI, manquements liés à l'utilisation de la tablette – FMI)

Voir amendes administratives du 1<sup>er</sup> avril 2026

\*\*\*\*\*

### **3 – HOMOLOGATION DES RENCONTRES :**

La Commission sportive prononce l'homologation des rencontres qui se sont déroulées il y a plus de 30 jours calendaires étant donné qu'aucune instance les concernant n'est en cours et qu'aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée à ce jour.

\*\*\*\*\*

### **4 – DEMANDE FEUILLES DE MATCH :**

- Départemental 3 Poule C – 53661523 – OBEE FOOTBALL CLUB 1 c/ VERON FC 1 du 29/03/2026
- Féminines à 8 Départemental 2 – 54773223 – ST NICOLAS DE BOURGUEIL 1 c/ MONNAIE US 1 du 29/03/2026
- U17 Départemental 2 Poule A – 54749748 – VAL DE CHER FC 37 1 c/ TOURS ACP 1 du 07/03/2026 (rappel)
- U15 Départemental 2 Poule B – 55341399 – CHAMBRAY FC 3 c/ VERON FC 1 du 28/03/2026
- U15G/U18F à 8 Poule A – 55342341 – AMBOISE AC 3 c/ FERRIERE BEAULIEU FC 1 du 14/03/2026 (rappel)
- U13 Départemental 2 Poule A – 55365532 – VEIGNE CST 1 c/ AMBOISE AC 2 du 21/03/2026 (rappel)
- U13 Départemental 4 Poule D – 55346154 – FC2M MEMBROLLE METTRAY Ent. 2 c/ RACAN FC 2 du 21/03/2026 (rappel)
- U13 Départemental 4 Poule D – 55358421 – AMBOISE AC FEM. 4 c/ ST PIERRE DES CORPS 2 du 07/03/2026 (rappel)
- U11 Niveau 1 Poule A – 55346408 – UNION FOOT TOURAINE 2 c/ AVOINE O. CHINON CINAIS 1 du 21/03/2026b (rappel)
- U11 Niveau 1 Poule A – 55346412 – ST CYR/LOIRE EB 3 c/ UNION FOOT TOURAINE 1 du 21/03/2026 (rappel)
- U11 Niveau 1 Poule A – 55346413 – ST CYR/LOIRE EB 2 c/ UNION FOOT TOURAINE 2 du 28/03/2026
- U11 Niveau 1 Poule A – 55346416 – UNION FOOT TOURAINE 1 c/ CHAMBRAY FC 1 du 28/02/2026
- U11 Niveau 4 Poule B – 55347167 – LA VILLE AUX DAMES ESVD 2 c/ ST PIERRE DES CORPS 4 du 21/03/2026 (rappel)
- U11 Niveau 4 Poule B – 55347171 – GATINE CHOISILLES FC 2 c/ ST CYR/LOIRE EB 5 du 28/03/2026
- U11 Niveau 4 Poule D – 55347343 – UNION FOOT TOURAINE FEM. 8 c/ LOCHES AC 2 du 14/03/2026 (rappel)
- U11 Niveau 4 Poule E – 55347371 – SOUVIGNE-VILLIERS-ST LAURENT 2 c/ ST BENOIT HUISMES F. 1 du 28/03/2026

Les clubs doivent impérativement faire parvenir la feuille de match par mail au secrétariat du District **avant le mardi 7 avril dernier délai.**

La Commission rappelle l'article 12 des compléments des Règlements Généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et de ses Districts applicables dans le District d'Indre et Loire :

\_Pour les matches n'ayant pas pu utiliser la FMI :

- Les clubs évoluant en compétition(s) départementale (s) impriment leur feuille de match recto/verso en cas de match à domicile.
- Cette feuille de match est établie très lisiblement et comporte toutes les indications et signatures prévues.
- Le club recevant l'a fait parvenir, au secrétariat du District (le lundi avant 12h) :
- Par courrier électronique en scannant la feuille de match originale (recto-verso).
  - En cas de réserve ou de réclamation, la Commission concernée pourra réclamer la feuille de match originale par pli postal.
- Si les obligations mentionnées ci-dessus ne sont pas respectées, il sera appliqué une amende dont le montant est défini dans les tarifs fixés par le District pour la saison en cours, rubrique "Amendes".

- En cas de non-envoi de la feuille de match par le club recevant dans un délai maximum de 30 jours à compter du jour de la rencontre effectivement jouée, le club recevant aura match perdu par pénalité et sera sanctionné d'une amende dont le montant est fixé dans les tarifs fixés par le District pour la saison en cours, rubrique "Amendes".

\*\*\*\*\*

## 5 – DEMANDES DE REPORT DE MATCH :

- Voir publication sur le site internet du District.
- Les motifs des éventuels refus de report de match sont notifiés via footclubs aux clubs concernés.

\*\*\*\*\*

## 6 – RENCONTRES NON DEROULEES DU WEEK-END :

Les clubs doivent consulter les calendriers des équipes concernées sur le site internet (<https://indre-et-loire.fff.fr/competitions/>) ou foot clubs afin de prendre connaissance des nouvelles dates de jeu fixées par la Commission.

La Commission remarque que certains arrêtés municipaux émis le vendredi avant 17 heures par les Mairies ne sont transmis au Secrétariat du District ou/et à la permanence que le samedi dans la journée. Attention, les clubs et les municipalités doivent **IMPERATIVEMENT** respecter le règlement concernant l'envoi des arrêtés municipaux : **vendredi avant 12 heures**. La Commission sera très vigilante sur la date d'établissement des arrêtés municipaux.

\*\*\*\*\*

## 7 – FORFAITS :

<b>Match</b>	<b>53661883</b>	
<b>Date</b>	<b>29 mars 2026</b>	
<b>Catégorie / Division / Poule</b>	<b>Seniors</b>	<b>Départemental 4 Poule B</b>
<b>Clubs en présence</b>	<b>VAL DE VEUDE ES 3</b>	<b>ANTOGNY LE TILLAC US 2</b>

Match non joué.

La Commission :

- Jugeant sur le fond et en première instance,
- Considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « *tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end [...]* »,
- Considérant que l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « *si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1, l'indemnité à la Ligue ou au District concerné est doublée [...]* »,
- Considérant le courriel en date du 27 mars 2026 à 11h58 du club ANTOGNY LE TILLAC US mentionnant l'absence de son équipe,

Par ces motifs :

- **Décide de donner match perdu par forfait à l'équipe ANTOGNY LE TILLAC US 2 (0 but/- 1 point) pour en reporter le bénéfice à l'équipe VAL DE VEUDE ES 3 (3 buts/3 points), en application de l'article 6.1f des Règlements généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et de ses Districts.**
- **Enregistre le 1<sup>er</sup> forfait à l'équipe 2 de ANTOGNY LE TILLAC US.**
- **Considérant les tarifs applicables au titre de la saison 2025/2026 tels qu'ils ont été adoptés par le Comité de Direction.**
- **Inflige une amende de 100 €. au club ANTOGNY LE TILLAC US, conformément aux dispositions de l'article 24.3 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et ses Districts.**

\*\*\*\*

**Match** 55578846  
**Date** 5 Avril 2026  
**Catégorie / Division / Poule** Féminine Coupe Féminine à 11 – C. Cornet  
**Clubs en présence** SAINT SYMPHORIEN FA 1 VAL DE VEUDE ES 1

Match non joué.

La Commission :

- Jugeant sur le fond et en première instance,
- Considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « *tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end [...]* »,
- Considérant que l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « *si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1, l'indemnité à la Ligue ou au District concerné est doublée [...]* »,
- Considérant le courriel en date du 26 mars 2026 à 9h49 du club VAL DE VEUDE ES mentionnant l'absence de son équipe,

Par ces motifs :

- **Décide de donner match perdu par forfait à l'équipe VAL DE VEUDE ES 1 (0 but/éliminée de la Coupe) pour en reporter le bénéfice à l'équipe SAINT SYMPHORIEN FA 1 (3 buts/qualifiée pour le prochain tour), en application de l'article 6.1f des Règlements généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et de ses Districts.**
- **Enregistre le forfait à l'équipe 1 de VAL DE VEUDE ES.**

\*\*\*\*

**Match** 54747974  
**Date** 28 mars 2026  
**Catégorie / Division / Poule** U18 Départemental 2 Poule A  
**Clubs en présence** BOURGUEILLOIS AVF 1 UNION FOOT TOURAINE 3

Match non joué.

La Commission :

- Jugeant sur le fond et en première instance,
- Considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « *tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end [...]* »,
- Considérant que l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « *si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1, l'indemnité à la Ligue ou au District concerné est doublée [...]* »,
- Considérant les appels téléphoniques à la permanence District le 28 mars 2026 à 10h. de M. COSTA David, Educateur du club UNION FOOT TOURAINE, mentionnant l'absence de l'équipe recevante (BOURGUEILLOIS AVF.) et de M. SITZ Alexandre, président du club BOURGUEILLOIS AVF,

Par ces motifs :

- **Décide de donner match perdu par forfait à l'équipe BOURGUEILLOIS AVF 1 (0 but/- 1 point) pour en reporter le bénéfice à l'équipe UNION FOOT TOURAINE 3 (3 buts/3 points), en application de l'article 6.1f des Règlements généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et de ses Districts.**
- **Enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait à l'équipe 1 de BOURGUEILLOIS AVF.**
- **Considérant les tarifs applicables au titre de la saison 2025/2026 tels qu'ils ont été adoptés par le Comité de Direction.**
- **Inflige une amende de 80 €. (40 €. X 2 forfait hors délai) au club BOURGUEILLOIS AVF, conformément aux dispositions de l'article 24.3 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et ses Districts.**

\*\*\*\*

**Match** 55342381  
**Date** 28 mars 2026  
**Catégorie / Division / Poule** U15G/U18F à 8 – Poule B  
**Clubs en présence** LUYNES Entente 2 PERNAY-AMBILLOU US Féminine 2

Match non joué.

La Commission :

- Jugeant sur le fond et en première instance,
- Considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « *tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end [...] »*,
- Considérant que l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « *si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1, l'indemnité à la Ligue ou au District concerné est doublée [...] »*,
- Considérant le courriel en date du 26 mars 2026 à 14h41 du club PERNAY-AMBILLOU US (M. Julien SIMONNEAU) mentionnant l'absence de son équipe,

Par ces motifs :

- **Décide de donner match perdu par forfait à l'équipe PERNAY-AMBILLOU US Féminine 2 (0 but/- 1 point) pour en reporter le bénéfice à l'équipe LUYNES Entente 2 (3 buts/3 points), en application de l'article 6.1f des Règlements généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et de ses Districts.**
- **Enregistre le 1<sup>er</sup> forfait à l'équipe 2 de PERNAY-AMBILLOU US Féminine.**
- **Considérant les tarifs applicables au titre de la saison 2025/2026 tels qu'ils ont été adoptés par le Comité de Direction.**
- **Inflige une amende de 30 €. au club PERNAY-AMBILLOU US, conformément aux dispositions de l'article 24.3 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et ses Districts.**

\*\*\*\*

**Match** 55342353  
**Date** 28 mars 2026  
**Catégorie / Division / Poule** U15G/U18F à 8 – Poule A  
**Clubs en présence** FERRIERE BEAULIEU FC 1 AMBOISE AC 3

Match non joué.

La Commission :

- Jugeant sur le fond et en première instance,
- Considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « *tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end [...] »*,
- Considérant que l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « *si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1, l'indemnité à la Ligue ou au District concerné est doublée [...] »*,
- Considérant le rapport de l'arbitre mentionnant l'absence de l'équipe AMBOISE AC 3, 15 minutes après l'heure prévue du coup d'envoi, conformément à l'article 24.6 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et de ses Districts,

Par ces motifs :

- **Décide de donner match perdu par forfait à l'équipe AMBOISE AC 3 (0 but/- 1 point) pour en reporter le bénéfice à l'équipe FERRIERE BEAULIEU FC 1 (3 buts/3 points), en application de l'article 6.1f des Règlements généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et de ses Districts.**
- **Enregistre le 1<sup>er</sup> forfait à l'équipe 3 de AMBOISE AC.**

- Constatant que le club AMBOISE AC n'a pas prévenu l'équipe adverse, la Commission rappelle qu'une permanence District est assurée tous les week-ends afin d'éviter aux équipes adverses de se déplacer ou d'attendre l'équipe visiteuse.
- Considérant les tarifs applicables au titre de la saison 2025/2026 tels qu'ils ont été adoptés par le Comité de Direction.
- Inflige une amende de 60 €. (30 €. X 2 forfait hors délai) au club AMBOISE AC, conformément aux dispositions de l'article 24.3 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et ses Districts.

\*\*\*\*\*

## 8 – MATCH ARRETE :

Match	53661886	
Date	28 mars 2026	
Catégorie / Division / Poule	Seniors	Départemental 4 Poule B
Clubs en présence	PORTS NOUATRE US 2	SEPMES DRACHE US 1

Match arrêté à la 16<sup>ème</sup> minute – panne d'éclairage

La Commission :

- Jugeant sur le fond et en première instance
- Considérant l'article 14 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts : « Pour tout problème d'ordre matériel, sauf cas de force majeure, la responsabilité du club organisateur est engagée. La présence d'un technicien en installation d'éclairage pour nocturne(s), capable d'intervenir immédiatement, est préconisée. Lorsqu'une panne ou plusieurs pannes des installations d'éclairage pour nocturne entraînent le retard du coup d'envoi ou une ou plusieurs interruptions d'une rencontre, d'une durée cumulée de plus de 45 minutes, l'arbitre doit définitivement arrêter celle-ci, la Commission Sportive concernée ayant alors à statuer sur les conséquences de cet incident. »
- Considérant l'article 13 – 3 des compléments des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts du District d'Indre et Loire de Football « ... En cas de non-responsabilité du club recevant, constatée et explicitée dans un rapport complémentaire adressé avec la feuille de match, la Commission compétente statuera..., »
- Considérant, qu'à la lecture du courriel du club PORTS NOUATRE US en date du 29 mars 2026 à 14h., le club a bien usé pendant 45 minutes de tous les moyens mis à sa disposition pour essayer de rétablir l'éclairage,

Par ces motifs :

- Décide de donner match à rejouer le dimanche 19 avril 2026.

\*\*\*\*

## 9 – EVOCATIONS :

Match	53661249	
Date	29 Mars 2026	
Catégorie / Division / Poule	Seniors	Départemental 2 Poule C
Clubs en présence	STE MAURE MAILLE FC 1	ST AVERTIN SP. 1

La Commission :

- Vu les pièces versées au dossier,
- Jugeant sur le fond et en première instance,
- Considérant la demande d'évocation reçue par courriel le lundi 30 mars 2026 par le club ST AVERTIN SP. constatant l'absence d'information sur la partie de la feuille de match papier remplie par le club STE MAURE MAILLE FC après la rencontre.
- Considérant que les mentions suivantes : résultat de la rencontre, cartons jaunes et rouges, ont bien été mentionnées sur les rapports de l'arbitre reçus les 29 mars 2026, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2026.

Par ces motifs :

- **Dit la demande d'évocation irrecevable sur le fond.**
- **Confirme le résultat acquis sur le terrain.**
- **Considérant les tarifs applicables au titre de la saison 2025/2026 tels qu'ils ont été adoptés par le Comité de Direction.**
- **Porte à la charge du club SAINT AVERTIN SP. le montant des droits d'évocation prévu à cet effet : 35 €.**

\*\*\*\*

<b>Match</b>	<b>53661426</b>	
<b>Date</b>	<b>21 Mars 2026</b>	
<b>Catégorie / Division / Poule</b>	<b>Seniors</b>	<b>Départemental 3 Poule B</b>
<b>Clubs en présence</b>	<b>LA CELLE POUZAY FC 1</b>	<b>GRAND PRESSIGNY BARROU 1</b>

Reprise du dossier

La Commission :

- Vu les pièces versées au dossier, dit la réserve recevable en la forme,
- Considérant la réserve déposée sur la feuille de match par l'équipe 1 de LA CELLE POUZAY FC et confirmée par le club en application de l'article 186.1 des Règlements Généraux de la F.F.F. portant sur des joueurs de l'équipe GRAND PRESSIGNY BARROU en état de suspension le jour de la rencontre,
- Considérant les observations fournies par le club US LE GRAND PRESSIGNY BARROU en date du 28 mars 2026 mentionnant la date d'effet de la sanction du joueur concerné au **lundi 23 mars 2026** (rencontre le 21 mars 2026) sur footclubs,
- Considérant l'article 4.5 du Règlement Disciplinaire – Annexe des Règlements Généraux de la FFF : « *Les modalités d'exécution :*  
*Les sanctions disciplinaires doivent être exécutées dès leur publication sur Footclubs, selon **les informations qui y sont indiquées.** »),*

Par ces motifs :

- **Dit la réserve non recevable sur le fond.**
- **Décide de confirmer le résultat acquis sur le terrain.**
- **Confirme la date d'effet de la sanction du joueur concerné : 2 matchs fermes à compter du **lundi 23 mars 2026.****
- **Décide, à titre exceptionnel, de ne pas appliquer les droits de réserve prévus à cet effet (joueurs suspendus).**

\*\*\*\*\*

## **10 – DOSSIERS EN INSTANCE ou EN RETOUR :**

<b>Match</b>	<b>53661786</b>	
<b>Date</b>	<b>22 mars 2026</b>	
<b>Catégorie / Division / Poule</b>	<b>Seniors</b>	<b>Départemental 4 Poule A</b>
<b>Clubs en présence</b>	<b>PAYS MONTRESOROIS FC 2</b>	<b>ANTOGNY LE TILLAC US 1</b>

Dossier en instance en Commission de discipline.

\*\*\*\*

<b>Match</b>	<b>55321186</b>	
<b>Date</b>	<b>23 mars 2026</b>	
<b>Catégorie / Division / Poule</b>	<b>Seniors</b>	<b>Futsal D2</b>
<b>Clubs en présence</b>	<b>VALLEE DU LYS ASVL 1</b>	<b>PAYS SAVIGNEEN FC 1</b>

La Commission prend note de la décision de la Commission de discipline en date du 26 mars 2026 : **match perdu par pénalité aux deux clubs.**

\*\*\*\*\*

## 11 – COUPES DEPARTEMENTALES :

Liste des rencontres - Voir Annexe 1

\*\*\*\*\*

## 12 – COURRIELS DIVERS :

### Ligue du Centre-Val de Loire de Football

- Courriel en date du 27 mars 2026 : rappel de l'article 17.5 des RG de la Ligue et de ses Districts : « 5 - un club dont l'équipe participe au championnat Départemental 1 ne sera pas autorisé à accéder au championnat Régional 3 s'il en obtient sportivement le droit si : - il n'a pas engagé au moins une équipe de jeunes à 11 et une équipe de jeunes à 8 ou à 5 en catégorie Football Animation, - l'équipe à 11 qu'il a engagée n'a pas participé à son championnat jusqu'à son terme (pas de forfait général pour l'équipe concernée) »

Un membre de la Commission a la charge de la vérification de l'application de l'article ci-dessus.

### Secrétaire Général du District

- Courriel, pour information, en date du 1<sup>er</sup> avril 2026 envoyé aux arbitres sur les diverses mesures et conduites à tenir lors des rencontres (sécurité, gestion des rencontres...), rappel de la loi n° 4.

### Rapport Permanence District du week-end du 28 et 29 mars 2026 de M. TERCIER Pierre

- Pris note.

\*\*\*\*\*

## 12 - FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE (FMI) :

### RG de la FFF - Article – 139bis Support de la feuille de match

Préambule

« Pour toutes les rencontres de compétition pour lesquelles l'utilisation de la feuille de match informatisée (F.M.I.) est rendue obligatoire, la feuille de match est établie sur la tablette électronique du club recevant (« la tablette »). Les utilisateurs doivent se servir, pour ces rencontres, d'une application dédiée qui contiendra toutes les données nécessaires pour établir la feuille de match.

Les données concernant ces rencontres doivent impérativement être récupérées par synchronisation entre la tablette et les serveurs fédéraux.

### Règles d'utilisation

Les utilisateurs de la F.M.I. doivent se conformer aux directives d'utilisation contenues dans le Manuel de l'Utilisateur et les Conditions Générales d'Utilisation validées par le club lors de la première connexion au logiciel de la F.M.I..

Les clubs doivent fournir des utilisateurs formés au fonctionnement de la F.M.I. et disposant des codes nécessaires à son utilisation. La responsabilité des clubs est engagée par la signature ou le refus de signature de la F.M.I. par leur représentant. »

Par ces motifs, considérant les tarifs applicables au titre de la saison 2025/2026 tels qu'ils ont été adoptés par le Comité de Direction, inflige une amende pour manquement aux dispositions de la FMI aux clubs mentionnés en rouge :

## Journées du 21/22 et 28/29 mars 2026

Date	Compétition	n° Match	Rencontre	Sanction	Manquement	Echéancier
21-mars	U15g-U18f A 8 / 2 / P A	55342349	Bouchardais Af 1 - Loches Ac 3	20 €	1er	21/06/2026
21-mars	U13 D 4/2 Poule D	55346154	La Membrol.Mettray Fc2m Ent 2 - Racan 2	20 €	1er	21/06/2026
21-mars	U12 D P2/2 D1	55346273	Riche Racing 2 - Tours Sud 1	20 €	1er	21/06/2026
21-mars	U12 D P2/2 D1	55346275	UFT 2 – Montlouis 1	20 €	1er	21/06/2026
21-mars	U13D2/2 PouleA	55365532	Veigne Cst 1 - Amboise Ac 2	20 €	1er	21/06/2026
21-mars	U11 N1 P2/2 Poule A	55346412	St Cyr Sur Loire 3 - UFT 1	20 €	1er	21/06/2026
21-mars	U11 N4 P2/2 Poule B	55347167	Ville Aux Dames 2 - St Pierre 4	20 €	1er	21/06/2026
21-mars	U11 N4 P2/2 Poule E	55347369	Pays Langeaisien 2 - Bourgueil 2	20 €	1er	21/06/2026
22-mars	D3 Poule C	53661248	Azay Cheille Sc 3 - Montlouis Fc 3	20 €	1er	22/06/2026
22-mars	D3 Poule C	53661515	Pays Langeaisien 2 - Obee F Club 1	20 €	1er	22/06/2026
28-mars	U18 2 / 1 / Poule B	54748106	St Pierre 3 - Ste Maure 1	20 €	1er	28/06/2026
28-mars	U15 2 / 2 / Poule B	55341399	Chambray Fc 3 - Veron Fc 1	20 €	1er	28/06/2026
28-mars	U11 N 1 - Poule A	55346413	St Cyr 2 - UFT 2	20 €	1er	28/06/2026
28-mars	U11 N 4 - Poule B	55347171	Gatine Choissilles 2 - St Cyr 5	20 €	1er	28/06/2026
28-mars	U11 N 4 - Poule C	55347229	Chambray Fc 3 - Descartes Ent 3	20 €	1er	28/06/2026
29-mars	D 3 Poule C	53661523	Obee Football Club 1 - Veron Fc 1	20 €	1er	29/06/2026
29-mars	F À 8 / 1 / D 2	54773223	St Nicolas Bourgueil 1 - Monnaie 1	20 €	1er	29/06/2026

.....

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football (secretariat@indre-et-loire.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'établissement du classement final ou sur la composition des poules de la saison à venir, relatives à un litige concernant une rencontre de coupe (nationale, régionale ou départementale) ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition,
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Fin de la réunion à 17 heures.

Prochaine réunion le mercredi 8 avril 2026 à 10 heures.

**Régis MEUNIER**



Secrétaire de séance



## PLANNING COUPES DEPARTEMENTALES

Dates prévisionnelles sous réserve des intempéries  
et des rencontres reportées des championnats

Compétition	Match	Equipe recevante		Equipe visiteuse		Date		
Coupe Seniors 37 Groupama	8ème de Finale	St Pierre Aubriere	1	St Cyr Sur Loire Eb	1	Samedi	04/04/2026	
	8ème de Finale	Val De Veude Es	1	Joue Portugais Us	1	Dimanche	05/04/2026	
	8ème de Finale	St Benoit Huismes F	1	Ste Maure Maille Fc	1	Dimanche	05/04/2026	
	8ème de Finale	Le Richelais Foot	1	Azay Cheille Sc	1	Lundi	06/04/2026	
	1/4 de Finale	1	St Pierre Aubriere	1	Monnaie Us	1	Dimanche	03/05/2026
	1/4 de Finale	1	Monnaie Us	1	St Cyr Sur Loire Eb	1	Dimanche	24/05/2026
	1/4 de Finale	2	Val De Veude Es	1	Avoine O. Chinon C.	1	Dimanche	24/05/2026
	1/4 de Finale	2	Joue Portugais Us	1	Avoine O. Chinon C.	1	Dimanche	24/05/2026
	1/4 de Finale	3	Ste Maure Maille Fc	1	Azay Cheille Sc	1	Dimanche	03/05/2026
	1/4 de Finale	3	Ste Maure Maille Fc	1	Le Richelais Foot	1	Dimanche	19/04/2026
	1/4 de Finale	3	St Benoit Huismes F	1	Azay Cheille Sc	1	Dimanche	03/05/2026
	1/4 de Finale	3	St Benoit Huismes F	1	Le Richelais Foot	1	Dimanche	19/04/2026
	1/4 de Finale	4	Bourgueil Es	1	Tours Acp	1	Samedi	18/04/2026
	1/2 Finale	A	Vainqueur Match 3		Vainqueur Match 2		WE	06-07/06/2026
	1/2 Finale	B	Vainqueur Match 1		Vainqueur Match 4		WE	06-07/06/2026
	Finale		Vainqueur Match B		Vainqueur Match A		WE	13-14/06/2026
	Coupe Seniors District Tep Sport	4ème Tour	Chanceaux Sur C. As	1	Pays Langeaisien Fc	1	Dimanche	05/04/2026
4ème Tour		Veretz Azay Larcay	1	Obee Football Club	1	Dimanche	05/04/2026	
8ème de Finale		Notre Dame D Oe Es	1	Lignieres Brehemont	1	Dimanche	05/04/2026	
8ème de Finale		Veretz Azay Larcay	1	Loches Ac	1	Dimanche	03/05/2026	
8ème de Finale		Obee Football Club	1	Loches Ac	1	Dimanche	03/05/2026	
8ème de Finale		St Avertin Sp.	1	Chanceaux Sur C. As	1	Dimanche	19/04/2026	
8ème de Finale		St Avertin Sp.	1	Pays Langeaisien Fc	1	Dimanche	03/05/2026	
1/4 de Finale		1	Veretz Azay Larcay	1	Gatine Choisilles FC	1		
1/4 de Finale		1	Obee Football Club	1	Gatine Choisilles FC	1		
1/4 de Finale		1	Loches	1	Gatine Choisilles FC	1		
1/4 de Finale		2	St Pierre Des Corps	1	Tours Olympic C.	1	Dimanche	19/04/2026
1/4 de Finale		3	Ste Catherine Fierbo	1	Descartes Sg	1	Dimanche	03/05/2026
1/4 de Finale		4	Notre Dame D Oe Es	1	Chanceaux Sur C. As	1		
1/4 de Finale		4	Notre Dame D Oe Es	1	Pays Langeaisien Fc	1		
1/4 de Finale		4	Notre Dame D Oe Es	1	St Avertin Sp.	1		
1/4 de Finale		4	Lignieres Brehemont	1	Chanceaux Sur C. As	1		
1/4 de Finale		4	Lignieres Brehemont	1	Pays Langeaisien Fc	1		
1/4 de Finale		4	Lignieres Brehemont	1	St Avertin Sp.	1		
1/2 Finale		A	Vainqueur Match 2		Vainqueur Match 3		WE	06-07/06/2026
1/2 Finale		B	Vainqueur Match 1		Vainqueur Match 4		WE	06-07/06/2026
Finale		Vainqueur Match B		Vainqueur Match A		WE	13-14/06/2026	



Compétition	Match	Equipe recevante		Equipe visiteuse		Date	
Challenge M-Bacou D1-D3	8ème de Finale	Montlouis Fc	3	Gatine Choisilles Fc	2	Dimanche 05/04/2026	
	8ème de Finale	Le Richelais Foot	2	Monts As	2	Dimanche 05/04/2026	
	8ème de Finale	Amboise Ac	2	Union Foot Touraine	3	Dimanche 19/04/2026	
	1/4 de Finale	St Cyr Sur Loire Eb	3	Amboise Ac	2	Dimanche 03/05/2026	
	1/4 de Finale	St Cyr Sur Loire Eb	3	Union Foot Touraine	3	Dimanche 03/05/2026	
	1/4 de Finale	Ville Aux Dames Esvd	2	Le Richelais Foot	2	Dimanche 19/04/2026	
	1/4 de Finale	Ville Aux Dames Esvd	2	Monts As	2	Dimanche 19/04/2026	
	1/4 de Finale	Monnaie Us	2	Avoine O. Chinon C.	3	Dimanche 19/04/2026	
	1/4 de Finale	Joue Portugais Us	2	Montlouis Fc	3	Dimanche 19/04/2026	
	1/4 de Finale	Joue Portugais Us	2	Gatine Choisilles Fc	2	Dimanche 19/04/2026	
	1/2 Finale	A	Vainqueur Match 3		Vainqueur Match 1	WE	06-07/06/2026
	1/2 Finale	B	Vainqueur Match 2		Vainqueur Match 4	WE	06-07/06/2026
	Finale		Vainqueur Match A		Vainqueur Match B	WE	13-14/06/2026
Challenge M-Bacou D1-D3 Consolante	8ème de Finale	Azay Cheille Sc	4	Val De Veude Es	2	Dimanche 05/04/2026	
	1/4 de Finale	Val De Veude Es	2	Monts As	3	Dimanche 03/05/2026	
	1/4 de Finale	Azay Cheille Sc	4	Monts As	3	Dimanche 19/04/2026	
	1/4 de Finale	Monnaie Us	3	Membrol Mettray Fc2m	2	Dimanche 19/04/2026	
	1/4 de Finale	Bourgueil Es	2	Tours Acp	2	Samedi 18/04/2026	
	1/4 de Finale	Pays Langeaisien Fc	2	Val De Brenne Fc	2	Dimanche 03/05/2026	
	1/2 Finale	A	Vainqueur Match 4		Vainqueur Match 2	WE	06-07/06/2026
	1/2 Finale	B	Vainqueur Match 3		Vainqueur Match 1	WE	06-07/06/2026
	Finale		Vainqueur Match B		Vainqueur Match A	WE	13-14/06/2026
Challenge D4 R2 Energie Eclairer	8ème de Finale	Notre Dame D Oe Es	2	Ste Maure Maille Fc	2	Dimanche 19/04/2026	
	1/4 de Finale	Notre Dame D Oe Es	2	Charge Es	2	Dimanche 03/05/2026	
	1/4 de Finale	Ste Maure Maille Fc	2	Charge Es	2	Dimanche 24/05/2026	
	1/4 de Finale	Veron Fc	1	Clere Us	1	Vendredi 01/05/2026	
	1/4 de Finale	Chouze Sur Loire Fc	1	Etoile Verte Fc	2	Dimanche 17/05/2026	
	1/4 de Finale	Amboise Ac	3	Bourgueil Es	3	Dimanche 17/05/2026	
	1/2 Finale	A	Vainqueur Match 3		Vainqueur Match 2	WE	06-07/06/2026
	1/2 Finale	B	Vainqueur Match 4		Vainqueur Match 1	WE	06-07/06/2026
	Finale		Vainqueur Match A		Vainqueur Match B	WE	13-14/06/2026
Challenge D4 Consolante R2 Energie Eclairer	8ème de Finale	Pays Langeaisien Fc	3	Val De Cisse Fc	2	Dimanche 05/04/2026	
	1/4 de Finale	Val De Cisse Fc	2	Chanceaux Sur C. As	3	Dimanche 17/05/2026	
	1/4 de Finale	Pays Langeaisien Fc	3	Chanceaux Sur C. As	3	Dimanche 03/05/2026	
	1/4 de Finale	Lignieres Ent	2	Monnaie Us	4	Dimanche 17/05/2026	
	1/4 de Finale	Vallee Du Lys Asvl	1	Fondettes As	2	Dimanche 03/05/2026	
	1/4 de Finale	St Benoit Huismes F	2	Racan Ent	2	Dimanche 24/05/2026	
	1/2 Finale	A	Vainqueur Match 3		Vainqueur Match 1	WE	06-07/06/2026
	1/2 Finale	B	Vainqueur Match 4		Vainqueur Match 2	WE	06-07/06/2026
	Finale		Vainqueur Match B		Vainqueur Match A	WE	13-14/06/2026



Compétition	Match	Equipe recevante		Equipe visiteuse		Date
Coupe Féminine À 11 Christine Cornet	1/4 de Finale	Azay Cheille Sc	1	Val Sud Touraine Rc	1	Vendredi 03/04/2026
	1/4 de Finale	St Symphorien Fa	1	Val De Veude Es	1	Dimanche 05/04/2026
	1/4 de Finale	Loches Ac	1	Union Foot Touraine	1	Dimanche 19/04/2026
	1/4 de Finale	St Pierre Des Corps	1	Veigne Cst	1	Dimanche 26/04/2026
	1/2 Finale	Veigne Cst	1	Loches Ac	1	Dimanche 10/05/2026
	1/2 Finale	Veigne Cst	1	Union Foot Touraine	1	Dimanche 10/05/2026
	1/2 Finale	Val Sud Touraine Rc	1	St Symphorien Fa	1	Dimanche 10/05/2026
	1/2 Finale	Val Sud Touraine Rc	1	Val De Veude Es	1	Dimanche 10/05/2026
	1/2 Finale	Azay Cheille Sc	1	St Symphorien Fa	1	Dimanche 10/05/2026
	1/2 Finale	Azay Cheille Sc	1	Val De Veude Es	1	Dimanche 10/05/2026
	1/2 Finale	St Pierre Des Corps	1	Loches Ac	1	Dimanche 10/05/2026
	1/2 Finale	St Pierre Des Corps	1	Union Foot Touraine	1	Dimanche 10/05/2026
Finale	LEVER DE RIDEAU DES COUPES SENIORS MASCULINES				WE	13-14/06/2026
Coupe Féminine À 8	1/4 de Finale	Souvine Villier Lau	1	Ingrandes Ent	1	Dimanche 12/04/2026
	1/2 Finale	Ent. Fsbh-Fc Veron	1	Racan Ent	1	Dimanche 26/04/2026
	1/2 Finale	Ingrandes Ent	1	Fondettes Ent	1	Samedi 06/06/2026
	1/2 Finale	Souvine Villier Lau	1	Fondettes Ent	1	Dimanche 07/06/2026
	Finale	LEVER DE RIDEAU DES COUPES SENIORS MASCULINES				WE
Coupe Féminine À 8 Des Pays	1/4 de Finale	Monnaie Us	1	Monts As	2	Dimanche 12/04/2026
	1/4 de Finale	Parcay Meslay Afc	1	St Nicolas Bourgueil	1	Dimanche 24/05/2026
	1/2 Finale	Monts As	2	Riche Racing	2	Dimanche 07/06/2026
	1/2 Finale	Monnaie Us	1	Riche Racing	2	Dimanche 07/06/2026
	1/2 Finale	Veretz-Azay-Larc Ent	1	Parcay Meslay Afc	1	Dimanche 07/06/2026
	1/2 Finale	Veretz-Azay-Larc Ent	1	St Nicolas Bourgueil	1	Dimanche 07/06/2026
	Finale	LEVER DE RIDEAU DES COUPES SENIORS MASCULINES				WE
Coupe U18 Indre Et Loire	8ème de Finale	Veigne Cst	1	Ste Maure Maille Fc	1	Samedi 04/04/2026
	1/4 de Finale	St Avertin Sp.	1	Union Foot Touraine	1	Mercredi 01/04/2026
	1/4 de Finale	Monts As	1	Montlouis Fc	1	Samedi 04/04/2026
	1/4 de Finale	Azay Cheille Sc	1	Val De L Indre Rc	1	Samedi 04/04/2026
	1/4 de Finale	St Cyr Sur Loire Eb	1	Veigne Cst	1	Samedi 18/04/2026
	1/4 de Finale	St Cyr Sur Loire Eb	1	Ste Maure Maille Fc	1	Samedi 18/04/2026
	1/2 Finale	tirage au sort 1ère quinzaine de mai				Samedi 06/06/2026
	1/2 Finale	tirage au sort 1ère quinzaine de mai				Samedi 06/06/2026
	Finale	tirage au sort 06/05		tirage au sort 06/05		Samedi 13/06/2026
Coupe U18 District Win Sport School 	8ème de Finale	Souvine Villier Lau	1	Gatine Ent	1	Samedi 16/05/2026
	1/4 de Finale	Chambray Fc	1	Bouchardais Af	1	Samedi 02/05/2026
	1/4 de Finale	Val De Veude Es	1	Notre Dame D Oe Es	1	Samedi 18/04/2026
	1/4 de Finale	Gatine Ent	1	St Symphorien Fa	1	Samedi 23/05/2026
	1/4 de Finale	Souvine Villier Lau	1	St Symphorien Fa	1	Samedi 23/05/2026
	1/2 Finale	tirage au sort 1ère quinzaine de mai				Samedi 06/06/2026
	1/2 Finale	tirage au sort 1ère quinzaine de mai				Samedi 06/06/2026
	Finale	tirage au sort 06/05		tirage au sort 06/05		Samedi 13/06/2026
Coupe U18 Féminine Win Sport School	1/2 Finale	Veigne Cst	1	Avoine O. Chinon C.	1	Samedi 18/04/2026
	1/2 Finale	St Symphorien Fa	1	Bouchardais Af	1	Samedi 25/04/2026
	Finale	LEVER DE RIDEAU DES COUPES MASCULINES				Samedi 13/06/2026
Coupe U15 Indre-Et-Loire	1/4 de Finale	Chambray Fc	1	Azay Cheille Sc	1	Samedi 04/04/2026
	1/4 de Finale	Pernay Us	1	St Cyr Sur Loire Eb	1	Samedi 04/04/2026
	1/4 de Finale	Membrol Met Fc2m Ent	1	St Avertin Sp.	1	Mardi 28/04/2026
	1/2 Finale	tirage au sort 1ère quinzaine de mai				Samedi 06/06/2026
	1/2 Finale	tirage au sort 1ère quinzaine de mai				Samedi 06/06/2026
	Finale	tirage au sort 06/05		tirage au sort 06/05		Samedi 13/06/2026
Coupe U15 District Family Park 	2ème Tour	Etoile Verte Ent	1	Souvine Villier Lau	1	Samedi 04/04/2026
	2ème Tour	Richelais Js	1	Avoine O. Chinon C.	1	Samedi 04/04/2026
	1/4 de Finale	Avoine O. Chinon C.	1	St Pierre Des Corps	1	Samedi 25/04/2026
	1/4 de Finale	Richelais Js	1	St Pierre Des Corps	1	Samedi 02/05/2026
	1/4 de Finale	Val De Veude Es	1	Monts As	1	Samedi 25/04/2026
	1/4 de Finale	Etoile Verte Ent	1	Montlouis Fc	1	Samedi 25/04/2026
	1/4 de Finale	Souvine Villier Lau	1	Montlouis Fc	1	Samedi 25/04/2026
	1/4 de Finale	Yzeures Preuilly Ent	1	Descartes Ent	1	Samedi 25/04/2026
	1/2 Finale	tirage au sort 1ère quinzaine de mai				Samedi 06/06/2026
	1/2 Finale	tirage au sort 1ère quinzaine de mai				Samedi 06/06/2026
Finale	tirage au sort 06/05		tirage au sort 06/05		Samedi 13/06/2026	
Coupe U15 Féminine	1/4 de Finale	St Cyr Sur Loire Eb	1	Azay Cheille Sc	1	Samedi 18/04/2026
	1/2 Finale	Veigne Cst	1	Avoine O. Chinon C.	1	Samedi 25/04/2026
	1/2 Finale	St Symphorien Fa	1	St Cyr Sur Loire Eb	1	Samedi 16/05/2026
	1/2 Finale	St Symphorien Fa	1	Azay Cheille Sc	1	Samedi 25/04/2026
	Finale	LEVER DE RIDEAU DES COUPES MASCULINES				Samedi 13/06/2026